

Exercice 1999 - Rapport d'activités des services délégués - SEM de la Citadelle - Bilan d'activité

M. LE MAIRE, Rapporteur : La délégation de service public relative à la Citadelle concerne la gestion, l'animation et la mise en valeur du site.

La SEM de la Citadelle est titulaire du contrat de délégation en date du 27 juin 1994.

I - Analyse de l'activité déléguée

Conformément aux décisions prises par le Conseil Municipal du 19 janvier 1998 et des nouvelles modalités temporaires de financement mises en oeuvre, l'action menée en 1999 a permis de :

- * poursuivre le programme d'investissement centré sur le pôle animalier (insectarium, zoo),
- * dynamiser la fréquentation en maintenant les tarifs au niveau de 1998,
- * dégager des moyens pour la promotion et l'animation.

Le bilan d'activité de l'exercice 1999 fait ainsi apparaître des résultats très satisfaisants au regard des objectifs fixés.

a) Fréquentation

Les effets conjugués des investissements nouveaux, de la baisse des tarifs et d'une stratégie renforcée de communication ont permis d'accroître de 6,5 % les entrées au Front Royal : 242 006 visiteurs contre 227 267 en 1998 après une augmentation de près de 15 % entre 1997 et 1998.

Cet accroissement provient intégralement de la forte évolution de fréquentation durant les mois de juillet et août (+ 13 000 entrées). La fréquentation estivale représente en 1999 46 % des entrées contre 37 % en 1997, ce qui tend à accroître la vocation touristique du site.

Il convient de noter que le public venu en groupe s'est accru et a représenté 20,4 % des entrées.

A l'intérieur du site, le Musée Comtois et le Musée de la Résistance et de la Déportation ont reçu chacun la visite de plus de 30 % du total des visiteurs.

A noter l'accroissement de fréquentation du Musée de la Résistance et de la Déportation.

b) Les investissements

Sur le secteur scientifique du site, les investissements ont permis la livraison pour le début de la saison touristique du nouvel insectarium ouvert le 1^{er} mai.

En ce qui concerne la deuxième phase de la restructuration du Parc Zoologique, les études ont été réalisées et le projet verra le début de sa réalisation durant l'exercice 2000.

En vue d'améliorer l'offre de restauration, une cuisine a été créée au sein du Relais des Cadets (Front St-Etienne), avec une salle dotée de mobilier de qualité.

D'autres investissements ont été réalisés par la SEM en vue d'améliorer le service rendu à la clientèle.

c) Accueil

La volonté d'améliorer la qualité du service au public et l'accroissement de fréquentation en saison d'été ont nécessité le renforcement de l'équipe qui est passée à 20,8 équivalents temps complet (base 35 h) en 1999 contre 16,5 en 1998 (base 39 h).

Des actions de formation ont été menées tant pour le personnel permanent que saisonnier qui ont concerné 43 personnes contre 29 en 1998.

Le dispositif bus gratuit - parking payant a été étendu sur la totalité des mois de juillet et août.

d) Animations

La politique d'animations et d'expositions a été développée en 1999. Les Nuits de la Citadelle du mois d'août (2 soirées) ont accueilli 2 548 spectateurs, soit le double par soirée qu'en 1998.

Le club de partenaires privés de la Citadelle créé en 1998 a contribué au financement de plusieurs animations.

e) Communication

L'accroissement du budget consacré à la promotion a permis d'amplifier le nombre et la qualité des actions qui ont porté essentiellement sur la Franche-Comté, les régions limitrophes ainsi que la Suisse.

Pour la première fois une campagne régionale de publicité à la télévision a été menée sur FR3 Franche-Comté et Bourgogne.

Le dépliant grand public a été diffusé à 500 000 exemplaires.

II - Analyse financière

a) Les comptes de la SEM

Un résultat net positif de 84 613 F est constaté sur l'exercice 1999. Les résultats de la SEM permettent le versement d'une redevance qui s'élève à près de 343 KF HT et qui sera affectée au développement des collections muséographiques de la Citadelle.

Hors compensation de la baisse des tarifs, les produits d'exploitation évoluent de 9,4 %. La part des activités «boutique» (+ 7,3 %) et «restauration» (+ 18,4 %) s'accroît à nouveau en 1999 et représente maintenant 32 % du chiffre d'affaires de la SEM.

b) Comptes consolidés 1999 (coût Ville + SEM)

La Ville demeure chargée des tâches de conservation, de gardiennage et de maintenance courante.

Elle affecte pour cela en moyenne 50 agents à la Citadelle, la SEM employant 20,8 équivalents temps complet pour des tâches d'accueil, promotion, administration.

Hors investissements, la dépense municipale annuelle est de 11 660 KF. Si l'on ajoute les 9 300 KF de dépenses SEM (hors amortissements et investissement), le budget annuel en dépenses d'exploitation est de l'ordre de 20 970 KF pour la Citadelle.

c) Synthèse

Compte tenu du dispositif mis en place depuis 1998 pour poursuivre, avec prudence financière, le développement du site, la SEM équilibre ses comptes et dégage quelques marges de manoeuvre qui doivent lui permettre d'une part, d'amplifier sa stratégie commerciale pour, au minimum, maintenir le niveau de fréquentation en 2000, et d'autre part améliorer encore la qualité du service aux usagers.

On notera qu'en terme de bilan, la situation de la SEM au 31.12.1999 a été consolidée par un accroissement du fonds de roulement et que sa trésorerie positive s'est accrue.

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du présent rapport.

«**M. LE MAIRE** : Tout est dit sur l'activité de cette belle SEM dont l'activité est gérée en particulier par l'Adjoint Michel ROIGNOT et surtout par un Directeur de haute qualité qui est Philippe MATHIEU. Je remercie à la fois le Directeur et tous les services de la Citadelle des efforts qui sont faits pour arriver plus qu'à un équilibre, à une augmentation du nombre de visiteurs et je crois que les conditions dans lesquelles fonctionne cette SEM me paraissent désormais tout à fait satisfaisantes. Avez-vous des questions à poser soit à Michel ROIGNOT, soit au Premier Adjoint, soit à moi-même ? Vous n'en avez pas mais allez visiter la Citadelle. Si vous aimez les araignées, allez voir les migales».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 2000.